



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 07 JUILLET 2016

Délibération N°2016/062

Date de convocation : 30 juin 2016

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille quinze, le 07 juillet 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de MAZINGHIEN, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caullery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (47 titulaires 4 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Agnès BERANGER	Didier BONIFACE
Frédéric BRICOUT	Guy BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE
Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Jean-Marc GOSSART (S)
Gilberte SZOPA (S)	Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR
Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX	Jean-Marc DOSIERE
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET

Membre(s) Excusé(s) (x) :

Membre(s) Absent(s) (12) :

Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Virginie LE BERRIGAUD, Christian PAYEN, Pierre LAUDE, Bernard PLET, Charles BLANGIS, Laurent COULON, Joëlle MANESSE, Marc DUFRENNE, Jean-Pierre RICHEZ, Daniel CATTIAUX, Maurice DEFAUX

Membre(s) ayant donné procuration (14) :

Denise LESAGE à Vincent WAXIN, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Jean-Pierre THIEULEUX à Christian PAYEN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Alain RIQUET à Liliane RICHOMME, Jean-Claude GERARD à Jean-Marc GOSSART, Annie DORLOT à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Joseph MODARELLI, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Marc PLATEAU à Véronique NICAISE, Pascal LEVEQUE à Nathalie GAVE, Laurence RIBES à Bruno MANNEL, Chantal WAEYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

N°2016/062 : Octroi d'une subvention de 3 100,31€ a profit de la SASU au comptoir du Matériel Médical dans le cadre du dispositif micro-entreprises

Existant depuis 1998, le magasin Au comptoir du Matériel Médical a été repris par Madame Facompré en février 2008 afin de devenir propriétaire des murs. Spécialisée dans le commerce de matériel médical et orthopédique à destination des particuliers et professionnels, l'entreprise compte 5 salariés dont Madame Facompré. La zone de chalandise de l'entreprise est comprise entre 30 et 50km autour de Caudry dont des établissements spécialisés (EPHAD – Foyers médicalisés...).

Actuellement en exploitation au 201 rue de Saint-Quentin à Caudry, le local est devenu trop petit et mal adapté à la clientèle.

Aussi, depuis plusieurs années, Madame Facompré a pour ambition d'offrir à sa clientèle un endroit adapté à leur demande en y apportant modernité et un élargissement de sa gamme de produits et services. Pour ce faire, elle projette un doublement de sa surface commerciale par la construction d'un nouvel établissement accolé à l'existant, qui lui-même sera entièrement modernisé. Le tout sera doté d'un accès parking privatif, d'une surface de stockage plus vaste mais également des espaces de repos pour le personnel. L'objectif pour l'entreprise est de développer et d'améliorer son accueil client (mise en place d'un chemin de vente), sa visibilité et sa notoriété, développer ses gammes et ainsi augmenter sa clientèle et son chiffre d'affaires.

Concernant le personnel, Madame Facompré envisage l'embauche de 2 personnes dont un orthopédiste.

La construction de l'immeuble dont les travaux ont déjà débuté sera pris en charge par une SCI tandis que l'aménagement intérieur et le matériel productif sera pris en charge par l'entreprise.

Sur la partie aménagement et matériel, l'entreprise prévoit ainsi un total d'investissements de 59 988,23€ HT, dont 59 988,23€ HT d'investissements éligibles au regard du dispositif micro-entreprises de la CCCC.

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement Economique de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis,

Après en avoir délibéré,

Approuve l'octroi d'une subvention à la SASU Au Comptoir du Matériel Médical, représentée par Madame Sylvie FACOMPRES dans le cadre du dispositif micro-entreprises,

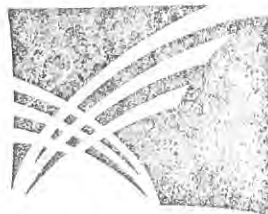
Fixe le montant de la subvention à 3 100,31€.

1 ABSTENTION : Mélanie DISDIER
ADOPTE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 08 juillet 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 08 juillet 2016
Le 08 juillet 2016

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.